

## NON ! Non je n'obéirai pas à une injonction vaccinale ! Point... final !

Quel que soit mon métier, les chantages, les sanctions, les menaces de blâmes, les mises à pied ou autres licenciements,... je ne me plierai jamais à une injonction vaccinale contre le Covid.

Non je ne suis pas « *anti-vax* »...

Non je ne suis pas complotiste, extrémiste ou délirant...

Non je ne fais pas de la désinformation...

Non je ne suis pas irresponsable...

Non je ne mets pas les autres en danger...

Je ne suis pas contre la vaccination anticovid même si il pourrait y avoir matière...

En revanche, je suis contre l'obligation vaccinale et contre l'absence de consentement libre et éclairé qui ne peut exister sans une information loyale et plurielle qui est censurée par les médias.

Je suis d'autant plus opposé à l'obligation vaccinale contre le Covid :

- Que le gouvernement a répété durant des mois que cette vaccination devait relever du choix de chaque individu et ce quelque soit sa profession.
- Qu'une vaccination est un acte médical fort qui modifie notre système immunitaire.
- Que cette maladie ne menace qu'une infime partie de la population, population qu'il est possible de traiter et protéger autrement ou qui décédera quoiqu'il arrive de ses comorbidités ou de son âge.
- Que les moyens financiers ont été orientés quasi exclusivement vers le « *vaccin* ».
- Que ces « *vaccins* » sont en phase III de tests et soumis à une AMM conditionnelle à l'absence de traitements.
- Que ces vaccins ont bénéficié de dérogations sur des sécurités élémentaires.
- Que les laboratoires ont été déchargés de leurs responsabilités.
- Que l'ARNm est expérimental et qu'il n'a jamais été diffusé à grande échelle et encore moins sur une population jeune et en bonne santé.
- Qu'il existe des traitements efficaces utilisés avec succès dans de nombreux pays et qui ont été interdits en France.
- Que le risque de Covid grave pour une personne de moins de 60 ans en bonne santé est quasi nul.
- Que le risque de décès du Covid pour une personne de moins de 60 ans en bonne santé est nul.
- Que le rapport bénéfice vs risque ne peut qu'être défavorable pour une personne jeune en bonne santé.
- Qu'il existe des effets secondaires réels rares, peu remontés, mais graves.
- Que même les sociétés d'assurance refusent d'indemniser les victimes d'un vaccin « *expérimental* ».
- Que les effets secondaires remontés sont d'autant plus graves que l'on est jeune.
- Que les effets à long terme de maladies auto-immunes ou de cancers sont inconnus.
- Que les effets à long terme sur la fertilité ne sont pas connus.
- Que l'apport du vaccin versus les traitements préventifs et curatifs n'a jamais été évalué.
- Qu'aucune politique ciblée sur les personnes à risque n'a jamais été mise en œuvre.
- Que des pays qui ont massivement vacciné, connaissent de fortes nouvelles vagues.
- Que la vaccination massive durant une épidémie favorise les variants.
- Que l'immunité vaccinale de masse contre un coronavirus relève du mythe.
- Que les vaccins n'empêchent pas la contamination comme cela a été confirmé par le Ministre de la Santé, mais aussi par l'obligation du port du masque qui demeure pour les personnes vaccinées... et la volonté d'une obligation vaccinale dont l'objet est de protéger les personnes vaccinées et donc qu'il ne saurait exister une vaccination « *solidaire* ».

Alain Tortosa – 7 juillet 2021

<https://7milliards.fr/tortosa20210707-non-a-une-injonction-vaccinale.pdf>